

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) www.iriv.net - numéro 3 - mars 2005

L'Institut de recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV), publie depuis septembre 2004, une lettre qui a pour vocation d'éclairer l'actualité du bénévolat et du volontariat.

Les **rives de l'iriv** donne la parole à tous ceux qui désirent s'exprimer sur l'engagement bénévole, l'évolution du bénévolat, les différentes facettes du volontariat...

rives

- **rive éditoriale** Bénédicte Halba **Un label pour le bénévolat**
- **rive académique** Eve-Marie Halba **L'impénitent Girart de Roussillon**
- **rive fiduciaire** François Turpault **Une boussole pour l'association**
- **rive spirituelle** Régis de Saint Rémy **Abnégation**
- **rive de l'invité de mars** Guy Truchot **Association, bénévolat et emploi**

rivages

- **actualité du bénévolat/volontariat** (décembre 2004-février 2005) par Gosia Malojlo
- **interventions de l'iriv** (décembre 2004 à février 2005)

interrives

- **appel à contributions**
- **inscription dans notre liste des abonnés**

Directrice de la publication : Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

Les rives sont accessibles sur les sites : <http://www.benevolat.net> ou www.volontariat.net

les rives de l'iriv

info@iriv.net

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'Iriv

Un label pour le bénévolat

La reconnaissance du bénévolat est au cœur des préoccupations du monde associatif comme des pouvoirs publics. De nombreuses actions ont été menées dans ce sens depuis de nombreuses années, à l'initiative des associations mais aussi des différents gouvernements. La création d'un Conseil national de la vie associative (CNVA) en 1983 en est le meilleur témoignage. Il s'est doté d'un Fonds (FNDVA) qui permet de financer la formation des bénévoles mais aussi des études et des expérimentations menées au sein du monde associatif sur des thèmes dont le bénévolat et les bénévoles sont le sujet de prédilection (1).

Le bénévolat est une démarche individuelle qui s'inscrit dans un projet collectif. Pour reconnaître, valoriser une expérience bénévole, la difficulté consiste à partir des missions remplies, des compétences développées par des individus (les bénévoles, personnes physiques) et à l'intégrer dans un projet associatif, porté par l'association (personne morale). Plusieurs questions se posent alors. Pourquoi valoriser ? Quels sont l'intérêt et la légitimité d'une telle démarche ? Ne faut-il pas aller plus loin et envisager une véritable validation des acquis de l'expérience bénévole ?

Pourquoi valoriser une expérience bénévole ? Si l'on considère, dans une acception étroite, que le bénévolat est une activité libre, désintéressée, altruiste dont le seul objet est de se rendre utile à son prochain, sans aucune contrepartie, la question de la valorisation semble incongrue. La plupart des 13 millions de Français de plus de 15 ans (2) qui donnent régulièrement leur temps au sein d'une association ne seront pas prêts à s'engager dans une telle démarche. Mais qui peut dire qu'il n'aura jamais envie, ou besoin, au cours de sa vie privée ou professionnelle, d'une telle valorisation ?

Du point de vue du bénévole, plusieurs raisons peuvent être avancées. La première est l'envie de faire un bilan de son parcours associatif, à l'occasion d'un changement de fonction au sein de son association (la fin d'un mandat par exemple), d'un départ ou au contraire d'une arrivée dans une nouvelle structure. Une deuxième raison est la volonté de s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) prévue par loi de modernisation sociale de janvier 2002 (3) pour accéder à un diplôme ou postuler à une formation. La troisième raison est de pouvoir se prévaloir de cette expérience, au même titre qu'une activité professionnelle, pour postuler à un emploi. (4).

Pour les associations, quel est l'intérêt d'accompagner les bénévoles dans une telle entreprise ? Deux arguments peuvent les en dissuader. Le premier est qu'elles ne disposent souvent pas des personnes capables d'accompagner les bénévoles dans une telle démarche. Le second, plus prosaïque, est le risque élevé que ce temps bénéficie à des bénévoles qui quitteront la structure et utiliseront ailleurs leurs compétences. Le principal intérêt pour les associations est de disposer d'un outil de gestion des ressources humaines qui leur permettra d'identifier des postes (les missions remplies par leurs bénévoles), d'apprécier les compétences développées et ainsi de valoriser leurs effectifs bénévoles mais aussi de pouvoir proposer des fiches de poste pour de nouvelles recrues.

La valorisation est-elle suffisante ? Si l'on retient l'hypothèse d'un retour sur le marché du travail, l'enjeu est de proposer un outil et une méthode qui soient accessibles et utiles pour les bénévoles et les associations, mais aussi légitimes vis-à-vis des pouvoirs publics et des responsables des ressources humaines. La valorisation, qui se situe en amont, ne sera sans doute pas suffisante. Il faut envisager une réelle validation qui pourra par exemple prendre la forme d'une labellisation du dispositif, avec une procédure définie et des « personnes ressources » (des experts) clairement identifiées, dans l'esprit d'une démarche qualité. C'est l'option proposée dans le cadre du projet européen « VAEB pour un projet professionnel ».

Auprès des pouvoirs publics, la valorisation des compétences bénévoles a été une préoccupation constante : publication d'un guide du bénévole en 2000 (5), action « Envie d'agir pour les jeunes » qui propose un livret de l'engagement en 2004 (6), deux groupes de travail sur la VAE dans le bénévolat en 2003-2004 (7). Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a pris l'initiative d'organiser en juin 2005 une Conférence de la vie associative. Plusieurs groupes de travail ont été constitués dont l'un est dédié à la reconnaissance du bénévolat (8).

Une des propositions de ce groupe de travail ne pourrait-elle pas être de reconnaître et prendre en charge une validation officielle des acquis de l'expérience bénévole qui associerait VAE et VAEB ? Pourquoi ne pas envisager un label pour le bénévolat ?

(1) circulaires ministérielles publiées chaque année par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

(2) Eude de l'INSEE, Economie et statistique, Paris, février 2005.

(3) rive de la présidente, *rives de l'Iriv*, septembre 2004, www.benevolat.net

(4) ces trois raisons ont été retenues dans le cadre du projet réalisé par l'Iriv pour la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne et porté par les quatre délégations à la vie associative bretonnes ; la troisième raison, un retour à l'emploi, est le cadre du projet européen initié et dirigé par l'Iriv « VAEB pour un projet professionnel », projet-pilote Leonardo da Vinci, www.eEuropeassociations.net.

(5) initié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

(6) initié par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche

(7) supervisés par la Délégation à la Formation et l'Emploi du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ; rive de l'Invité, Bernard Lietard, , *rives de l'Iriv*, de Décembre 2004, www.benevolat.net

(8) groupe de travail dirigé par Madame Claude Greff, députée d'Indre et Loire, dont Chantal Ganne, présidente du CICOS, est rapporteuse.

Pour en savoir plus :

www.iriv.net

www.eEuropeassociations.net

www.jeunesse-sports.gouv.fr

www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

L'impénitent Girart de Roussillon

Un engagé malgré lui

Les épopées médiévales montrent la grandeur de leurs héros mais aussi leurs faiblesses. Qui ne connaît l'orgueilleux Roland refusant d'appeler à l'aide Charlemagne et perdant la vie sur le champ de bataille ? Un cycle d'épopées méconnues, celui des barons révoltés **(1)**, met en scène des héros au destin brisé. Grands vassaux de l'empereur, les protagonistes (Doon de Mayence, Gaufrey, Renaut, Girart...) commettent une faute envers leur seigneur et doivent l'expier leur vie durant. Nous avons raconté l'histoire exemplaire de Renaut de Montauban dans le premier numéro des **rives de l'iriv**. Evoquons à présent un autre personnage.

Girart de Roussillon (2), vassal de l'empereur Charles, se rebelle contre lui car il lui a ravi tour à tour sa fiancée, ses biens et son château. Girart est un guerrier qui défend son honneur c'est un homme fier, brutal qui n'est pas disposé à s'engager pour les autres, l'altruisme et l'humilité n'appartiennent pas à son vocabulaire. Mais si le révolté pouvait inspirer la compassion, victime de l'avidité et de la jalousie impériales, un crime impie révèle sa folie. Alors que les soldats de Charles, réfugiés dans une église, implorent sa grâce, ils sont brûlés vifs par Girart animé d'une soif aveugle de vengeance. Ce sacrilège marque un tournant : son acte odieux oblige le pécheur à s'exiler avec sa femme Berthe et à expier son crime.

Un ermite, conseiller privilégié des exclus dans la littérature médiévale, tente de faire avouer à Girart son péché. Mais l'homme de Dieu est un ascète austère qui est incapable de le comprendre et de lui pardonner. Les deux hommes sont enfermés dans un monde de violence et de terreur : le pécheur par l'impénitence de ses fautes et l'ermite par une ascèse trop extrême. L'intervention de Berthe fera entendre raison à Girart : sa soif de vengeance s'apaise, il accepte son sort car il a péché et se repent de son crime. Il accepte de mener une vie sans richesse, sans statut et sans rancœur dans l'espoir d'amender son âme.

Dans la forêt d'Ardenne (3), Girart rencontre des charbonniers et choisit de travailler auprès de ces humbles travailleurs. Cet engagement est total. Peu chaut à Girart d'exercer une activité peu enviable, il prend plaisir à se sentir utile. Le grand seigneur efface peu à peu la noirceur de son âme : le fier guerrier « va au charbon » aux sens propre et figuré. Il donne un nouveau sens à sa vie et fait amende honorable.

Le péché d'orgueil, l'un des sept péchés capitaux, est expié : Girart reconnaît « ses limites et en particulier ce qu'il doit à Dieu et aux autres » **(4)**. L'égoïsme du guerrier sans scrupule animé d'un esprit de vengeance a été balayé. Il lui fallait comprendre des choses essentielles : son rôle dans la société, débarrassé des atours du grand seigneur, et le sens de sa vie. Ce cheminement personnel lui a été difficile mais la voie était tracée par le véritable guide de cette rédemption, Berthe.

L'épouse de Girart est une femme pieuse et bienveillante **(5)**. L'importance de ce personnage se dévoile au fil de l'œuvre dès lors que la situation de son mari paraît désespérée. Elle accompagne le proscrit dans ses épreuves et le soutient dans sa quête d'expiation. Elle pardonne à l'impénitent ses fautes alors qu'un homme de Dieu en est incapable. Elle permet

au seigneur déchu de retrouver peu à peu sa dignité (elle trouve un logement, se fait simple couturière...). Elle redonne confiance à un homme qui avait perdu le goût de vivre grâce à sa simplicité et sa bonté. Cette « conversion » au sens religieux du terme trouve son achèvement à la fin du récit, quand Berthe invite Girart à participer comme simple manoeuvre à la construction de la cathédrale de Vézelay. Cette dernière action doit demeurer secrète, le mari et la femme oeuvreront, la nuit, sans aucun témoin de leur engagement.

Quelle leçon tirer de l'histoire de Girart et quelle lumière apporte-t-elle sur l'engagement ? Le seigneur de Roussillon est par essence un guerrier, mais ce chevalier sans arme est démuni. Il ne peut reconstruire sa vie car il pense être la victime d'un sort injuste et sa soif de vengeance aveugle toute rédemption. Il lui faut un guide bienveillant pour recouvrer ses esprits et redonner sens à une vie qui lui paraît sans intérêt. Berthe est cet ange gardien, cette « voix intérieure » qui le pousse à sortir de lui-même et à ne plus se morfondre. Il se guérira par l'oubli de soi et l'ouverture aux autres, fussent-ils les plus humbles de tous. La douceur remplace la violence, l'humilité chasse l'orgueil et ouvre la voie de la rédemption. L'engagement est le fruit d'un renoncement et cet effort est surhumain. La métaphore du charbonnier est très forte : pour fuir ses sombres démons il ne faut pas hésiter à se donner corps et âme.

(1) Trois cycles regroupent les épopées médiévales : le cycle de roi (ou geste de Charlemagne), le cycle de Garin de Monglane (ou geste de Guillaume d'Orange) et celui des barons révoltés (ou geste de Doon de Mayence). La *Chanson de Roland* appartient au premier cycle, la *Prise d'Orange* au deuxième, *Renaut de Montauban* au troisième.

(2) Il est le héros éponyme d'une chanson du XIII^{ème} siècle. Une version bilingue est disponible dans la collection *Lettres Gothiques*, Livre de Poche, Paris, 1993.

(3) La forêt est le lieu emblématique des proscrits, celle d'Ardenne est spécifique aux chansons de geste du cycle des barons révoltés. Voir notre article « Aux confins du monde civilisé, la forêt médiévale », publié dans la revue *Confluences XXIV, Marges et confins*, Paris X-Nanterre, juin 2004, p.249-266.

(4) C'est la définition de l'encyclopédie catholique, *Théo*, p.830.

(5) L'empereur a bafoué Berthe : il devait l'épouser mais lui préfère sa sœur Elissent. Berthe épouse donc Girart, dont elle devient le meilleur soutien et n'en tient rigueur ni à l'empereur ni à sa sœur.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMV

rive fiduciaire

François Turpault, trésorier de l'iriv

Le projet associatif, une « boussole » pour la dynamique associative

Nul ne pourrait imaginer qu'un marin puisse prendre la mer sans se munir d'une boussole, seul instrument susceptible de lui indiquer le cap qu'il souhaite prendre et seul instrument qui lui permette de conserver ce cap contre vents et marées.

L'objectif de notre propos est de faire prendre conscience de l'importance du projet associatif, seul instrument qui permette à l'association, non seulement de naître et de se développer harmonieusement mais aussi d'assurer la cohésion des bénévoles qui la composent.

Le projet associatif doit précéder la création de l'association. Il présuppose, une idée, une équipe réunie autour de cette idée et des ressources appropriées. C'est la genèse de l'initiative bénévole.

Les fondateurs de l'association sont les premiers rédacteurs du projet associatif, ils élaborent les statuts en fonction de l'idée qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Il est essentiel que tous les membres connaissent et comprennent le contenu du projet et y adhèrent. Ce contenu n'est pas figé, il peut et doit évoluer en fonction des apports des nouveaux entrants mais à la condition *sine qua non* qu'il y ait un consensus sur les modifications apportées au projet initial. Ce processus d'évolution est permanent, c'est la raison pour laquelle un point périodique (chaque année à date fixe par exemple) doit être fait pour s'assurer que le cap suivi est bien conforme à l'idée que chacun se fait de l'objectif poursuivi et des moyens utilisés pour y parvenir.

Une fois en effet le projet élaboré et « consensuel », il convient de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser. La fin ne justifie jamais les moyens, c'est pourquoi les moyens sur lesquels un choix s'est opéré doivent aussi être approuvés sans réserve par tous les acteurs. Des priorités doivent être définies et, là encore, chacun doit marquer son accord sur les orientations retenues.

Les objectifs, les moyens, les priorités choisies, constituent donc l'ossature du *projet associatif*. On comprend mieux pourquoi ce projet associatif est la véritable boussole de l'association, qui permet de déterminer le cap à suivre et de le maintenir envers et contre tout. C'est un instrument incomparable permettant également à chaque bénévole de vérifier en permanence l'adéquation entre ses propres motivations et les actions conduites au sein de l'association à laquelle il apporte son concours. Il donne en outre aux différents partenaires (adhérents, donateurs, pouvoirs publics, etc...) des indications claires sur les objectifs poursuivis et l'action menée.

Cet instrument doit être entretenu avec le plus grand soin car toute organisation est exposée en permanence à des dérives plus ou moins importantes en fonction des difficultés qu'elle rencontre, et seule « la boussole » donnera la possibilité de redresser la barre et de montrer à tous les intervenants la direction à suivre au cas où ils se seraient écartés de la route choisie.

Qui doit entretenir cet instrument ? Chaque membre de l'association est concerné. Il doit fréquemment s'interroger sur son action et vérifier qu'elle correspond bien aux objectifs du projet associatif. S'il constate qu'il s'en est écarté, il doit rechercher les raisons pour lesquelles cela s'est produit et en tirer les leçons qui s'imposent et quitter l'association s'il ne se sent plus motivé par la politique qui y est conduite. Cela est plus sain pour tout le monde. Les dirigeants de l'association doivent périodiquement réunir des « états généraux » aux fins de remettre en discussion : les objectifs poursuivis ; les moyens nécessaires pour les atteindre ; les priorités retenues en fonction des moyens disponibles.

Comment doit être entretenu cet instrument ? Les décisions prises au cours des « états généraux » feront l'objet d'un document écrit qui constituera en quelque sorte « le projet associatif actualisé » auquel pourront se référer aussi bien les nouveaux entrants que les anciens désireux de vérifier qu'ils agissent dans la bonne direction. Ainsi se réalisera l'indispensable cohésion entre tous les bénévoles quelle que soit leur ancienneté dans l'association.

Ainsi « l'étoile du berger » brillera en permanence dans le firmament associatif pour guider tout un chacun dans les vents contraires et les dérives toujours possibles de l'action quotidienne.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Abnégation

Lors du Tsunami en Asie du Sud-Est il y a quelques semaines, j'ai été édifié par le comportement de ce vacancier qui avait décidé de transformer son séjour en période d'assistance aux blessés du raz-de-marée, sans que personne ne l'y obligeât. S'il est vrai que les circonstances l'invitèrent à ce bénévolat, cet homme, au lieu d'assister médusé à des sauvetages éventuels, choisit d'agir « hic et nunc », c'est-à-dire là où il était et au moment où il était. Cet homme a fait preuve d'abnégation : il a consacré son temps et son énergie à ce qu'il considérait comme un bien commun, la sauvegarde de l'humanité. Son « ego » s'est effacé devant un bien supérieur au sien.

L'abnégation, c'est-à-dire le renoncement à soi-même, est parfois chose fréquente, car l'existence de tous les jours fait volontiers appel à des petits sacrifices ponctuels, limités dans le temps. C'est le propre de l'homme de pouvoir faire preuve d'abnégation, car il possède, à la différence des autres animaux, le choix des moyens le conduisant à sa fin.

Il y a donc une abnégation physique, celle du bénévole qui nettoie une plage de mazout pendant l'hiver ; une abnégation professionnelle, celle d'accepter qu'un autre décroche le contrat que l'on convoitait ; une abnégation amicale, qui sera normalement faite avec plaisir ; une abnégation conjugale, plus ou moins facile selon les cas ; une abnégation familiale, faisant appel en plus à notre patience ; et d'autres encore que le lecteur saura trouver.

Le point commun à toutes ces abnégations est le sacrifice de notre velléité, de nos désirs, de nos préférences, de nos sentiments, mais aussi de nos principes, de nos « manières de voir ». Nous faisons alors fi de nos habitudes, de notre égoïsme et de notre amour-propre. Mais l'abnégation, à l'image de celle qui est demandée dans le bénévolat, peut-être encore plus exigeante quand elle demande l'engagement de toutes nos actions, de l'être tout entier, et parfois l'engagement de toute une vie. Alors les efforts particuliers deviennent un effort général et les petits sacrifices deviennent un grand sacrifice.

Au point de vue politique, l'histoire a retenu le roi Louis le neuvième (Saint Louis pour les catholiques) soignant les lépreux et les scrofuleux car il considérait que son devoir d'état était de montrer l'exemple. Pareillement, il pratiquait l'abnégation lorsqu'il rendait la justice sous son chêne, ou lorsque les grands de ce monde faisaient appel à cette même justice. Il pensait que là était son rôle.

Plus près de nous, la révolte vendéenne de 1793 illustre l'abnégation au point de vue social. Cette révolte spontanée d'une population défendant ses droits religieux eut lieu sans préparation aucune, à tel point qu'elle fut désapprouvée par plusieurs de ses futurs chefs. Mais peu importait, ces paysans n'hésitèrent pas à quitter leurs femmes, leurs enfants, leurs récoltes, leurs fermes afin de combattre pour leur Dieu. Leur abnégation sera sollicitée plusieurs années car ils furent seuls à s'opposer aux troupes républicaines régulièrement remplacées.

Il existe enfin une abnégation plus complète incluant tous les actes de la vie, celle des religieux dans leur monastère. Ils sacrifient leur liberté (ils font vœu d'obéissance), leur affectivité (ils font vœu de chasteté) et leur satisfaction matérielle (ils font vœu de pauvreté). A les écouter, cette abnégation, loin de les rendre aigris, les obligent à se surpasser eux-mêmes, à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le bénévolat peut demander ce genre d'abnégation radicale, véritable don de soi-même faisant appel à notre générosité, à notre désintéressement, à notre oubli de nous-mêmes. Elle est motivée par l'amour des autres, le bien commun, l'humanité, un principe supérieur, sa foi, ses idéaux. Les grandes figures du bénévolat actuel donnent l'exemple. Plus cette abnégation nous coûte et plus elle est efficace, tout simplement parce que nous donnons plus.

On dit qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. On voit les sacrifices demandés, mais on ne voit pas la satisfaction toute spirituelle qui en découle. Indépendamment des raisons de notre engagement, il existe une conviction qui peut-être commune à tous, quand on a compris que le genre humain est unique : c'est que l'humanité est meilleure lorsque chacun d'entre nous est meilleur.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive de l'invité de mars

Guy Truchot, adjoint au chef de la Mission statistique, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Associations, bénévolat et emploi : des relations claires obscures ?

La question du bénévolat est très liée à la question associative car la quasi totalité du bénévolat s'exerce dans le cadre associatif (1). Mais cette question associative doit être traitée avec un regard attentif sur l'emploi, tant les attentes, les interrogations et les inquiétudes sont fortes (2).

Un examen des financements de l'emploi associatif révèle que 95% des fonds publics sont alloués aux associations qui sont employeuses. Or elles ne représentent que 15% des associations, donc 85% se partagent 5% seulement des financements publics. Dès lors, le champ bénévole doit distinguer deux ensembles inégaux : d'une part les associations non employeuses, la majorité d'entre elles ; d'autre part, les associations employeuses, une très faible proportion.

Les idées reçues sont donc sérieusement bousculées (3). Certes, il y a plus de bénévoles dans les associations sans salarié, mais moins que prévu, car elles sont loin de totaliser 85% du bénévolat. Les associations employeuses comptent 33% des bénévoles. Quand on traduit ce pourcentage en équivalent temps plein (ETP) cela représente près de 55% du temps de travail du bénévolat. De plus, chaque bénévole travaille en moyenne deux fois plus de temps dans les associations employeuses que dans les autres.

Comparons le travail salarié et le travail bénévole dans les associations employeuses pour mieux cerner ce phénomène. Les situations sont très diverses. Dans les associations sportives employeuses, il y a 140 à 150 emplois bénévoles en ETP pour 100 emplois salariés en ETP. Les associations d'éducation populaire ne comptent que 30 à 40 ETP de bénévoles pour 100 ETP de salariés. Le travail salarié est nettement prédominant, mais le travail bénévole n'est pas nul. Les associations du secteur social (et formation) ne totalisent que 20 heures de bénévolat pour 100 heures de travail salarié.

Il reste une question : qui sont ces associations employeuses qui drainent 95% des financements publics ? Ce sont les associations employeuses du secteur social qui perçoivent l'essentiel de ces financements soit un montant de 13,4 MD d'euros représentant 63% de leur budget. Les organismes sociaux, puis les conseils régionaux et l'Etat sont les principaux bailleurs. Les financements publics représentent 47% du budget des associations employeuses d'éducation populaire soit 7,2 MD d'euros. Les communes et l'Etat, presque à égalité, fournissent l'essentiel de cette somme. Pour les associations sportives employeuses, c'est 41% du budget soit 1,5 milliard d'euros qui proviennent pour les trois quarts des communes.

En conclusion, les associations du secteur social se révèlent être les principales bénéficiaires des financements publics. Pensons aux CAT, aux maisons de retraite, aux établissements d'hébergement pour personnes handicapées, aux hôpitaux et aux centres de soins, etc. Ce sont aussi tous les grands établissements d'éducation et de formation continue, quelques équipements culturels importants. Il est remarquable, dans ces conditions, que le travail bénévole représente dans ce secteur 20 heures pour 100 heures de travail salarié. C'est peu quand on le compare au secteur sportif, ou même à celui de l'éducation populaire. C'est beaucoup si l'on sait que le secteur social perçoit deux tiers de son budget sous forme de financements publics.

(1) Insee Première n°946, *La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles*, Lara Muller.

(2) Conseil national d'évaluation, Commissariat général au Plan ; *Le programme « Nouveaux services – emplois jeunes » dans le champ Jeunesse et Sports*, rapport dirigé par Anicet Le Pors, La Documentation Française.

Lire également le rapport dirigé par Pierre DAVANT *L'association, le bénévole et l'emploi*, Conseil national de la vie associative, éditions de l'INJEP, 1998.

(3) Les données qui suivent sont extraites de l'étude de Viviane TCHERNONOG, « *Les associations sportives et d'éducation populaire dans le secteur associatif français* », réalisée par le MATISSE-CNRS à partir de son enquête sur la vie associative, pour le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. A paraître dans STAT-Info, printemps 2005

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

Interventions de l'IRIV– décembre 2004 à février 2005

Mairie du XIXème arrondissement, "L'Europe et les associations", C.I.C.A., conférence-débat, Paris, **mardi 15 février 2005**

La Mairie du XIXème organise régulièrement des réunions avec ses associations. Le CICA est le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement. Il est le conseil qui permet aux associations d'exposer au Conseil d'arrondissement toute question relative à leur domaine d'activité et de faire des propositions à cet égard. Ce dispositif permet aux associations, qui le souhaitent et qui exercent leurs activités dans l'arrondissement ou y ont leur siège de participer à la vie municipale. Le CICA est aussi le lieu de consultation des associations sur les projets municipaux. Le CICA se réunit au moins une fois par trimestre, sous la forme d'un Conseil d'Arrondissement qui délibère en présence des associations. L'ordre du jour du CICA du 15 février était "L'Europe et les associations".

Les intervenants étaient : Edith Archambault, professeur émérite à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, sur le thème des différents modèles européens, Daniel Foundoulis, secrétaire national à la consommation du Conseil national des associations familiales laïques, sur le montage financier d'un projet européen, Jeanne Ouchelh, membre du bureau d'Alliances sans frontières sur la création et l'animation de réseaux européens. La Présidente de l'IRIV est intervenue sur le thème de la Coopération transnationale et la plus value européenne ; elle a évoqué le projet européen Leonardo da Vinci (cf [VAEB pour un projet professionnel](#)).

Action XIXème arrondissement (2004-2005), Psychopédagogie de l'enfant, Paris, **jeudi 27 janvier 2005**

La Maison du Combattant et des Associations du XIXème arrondissement a fait appel à l'IRIV pour recruter et former des bénévoles pour accompagner des enfants et des adolescents du XIXème arrondissement de Paris dans les associations qui proposent déjà des actions d'accompagnement à la scolarité. L'Iriv a fait appel, pour cette quatrième session à Martial Lucenet, psychologue thérapeute, directeur de CMPP du XIXème, président de l'association Re-père.

Cette quatrième session de formation avait pour objet de replacer l'enfant dans son environnement : sa famille, ses enseignants et de préciser le rôle du bénévole dans ce contexte. Martial Lucenet est intervenu sur la psychologie particulière de l'adolescent et de son influence sur le processus d'apprentissage.

Le Pays d'Auge, **mardi 11 janvier 2005**, n° 3220, "Le bénévolat en crise ?".

L'Institut de recherche et d'information sur le volontariat a pour objet de promouvoir le bénévolat. Selon sa fondatrice, Bénédicte Halba, la clé du maintien du monde associatif en France réside principalement dans la formation des bénévoles. Un entretien au Pays d'Auge, hebdomadaire régional normand.

La Lettre de l'économie du sport, **7 janvier 2005**, n° 734, "Le mouvement sportif subit-il une crise du bénévolat ?".

Les fédérations et associations nationales issues du champ sportif soulignent régulièrement le problème du recrutement des bénévoles. Les chiffres ne confirment pas ce sentiment comme le soulignent Pierre Lambin, président du CROS Nord Pas de Calais et Bénédicte Halba.

Pour plus d'infos : www.sport.fr

Police Mutualité, **janvier 2005**, n° 309, "La France bénévole".

Contrairement aux volontaires, les bénévoles n'ont pas de statut. La distinction bénévole/volontaire est d'ailleurs éminemment française. Un entretien de la présidente de

l'Iriv à La Revue de la Mutualité Générale de la Police qui a consacré un dossier au bénévolat.

Pour plus d'infos : www.mgp.fr

France Inter, émission d'Alain Bédouet, "Le téléphone sonne", 19h20-20h00, **jeudi 23 décembre 2004**,

Une émission consacrée au bénévolat dans les associations caritatives - Intervention de Bénédicte Halba avec Olivier Berthe, président des Restos du Coeur, Jean-Louis Sanchez, président de la Grande Cause 2004 de la Fraternité, Serge Castille, responsable au Secours Populaire. Questions-réponses avec les auditeurs de France Inter.

Direction générale de la formation professionnelle, Séminaire sur l'expérience bénévole (Paris), **jeudi 16 décembre 2004**.

Le cabinet de Nicole Ameline, ministre de l'égalité et de la parité professionnelle, a souhaité que des propositions lui soient faites pour que l'activité familiale ou associative des femmes puisse être reconnue par la société civile. Etaient présents à ce séminaire de travail des représentants de la DGFP, de l'Agence nationale pour les Droits de la femme, de l'AFPA, de Retravailler, de l'ANPE, d'ARIA, de l'Iriv et du Secours populaire.

La présidente de l'Iriv a présenté les travaux réalisés par l'Iriv en matière de valorisation des acquis de l'expérience bénévole : étude avec Aria, étude menée en Bretagne avec les quatre délégations à la vie associative, projet-pilote Leonardo da Vinci "[VAEB dans une perspective professionnelle](#)". dont un des publics cibles sont les femmes qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants.

Polityka, hebdomadaire politique polonais, **4 décembre 2004, n° 49**

Article de Marek Ostrowski "Amérique -Europe : un protocole de divergences".

Article sur les différences culturelles entre la société européenne et la société américaine : la famille, la religion et le volontariat. Bénédicte Halba a été interrogée sur le rôle joué par le volontariat qui bénéficie d'une plus grande reconnaissance en Amérique : à l'université (reconnaissance dans le cursus universitaire) mais aussi au sein des entreprises (reconnaissance professionnelle). Pourtant l'idée de volontariat fait son chemin en Europe avec le service volontaire européen (SVE) et des formes de volontariat civil. ([Traduction de l'article faite par Gosia Malojlo](#))

Pour plus d'infos : www.polityka.com.pl

Groupe Mornay, Séminaire bénévolat (Paris), **jeudi 2 décembre 2004**.

Le Groupe Mornay a organisé un séminaire consacré au bénévolat à l'occasion de l'intégration d'une nouvelle caisse, la CIRCO, et de son réseau de bénévoles. Mornay a deux types de bénévolat : auprès de personnes à la recherche d'emploi (dans ses Espaces "Emploi") et auprès de personnes âgées, retraités des caisses cadres et non cadres gérées par Mornay. Les bénévoles de la CIRCO interviennent, en province, auprès des seules personnes âgées relevant de leur caisse.

La Présidente de l'IRIV a présenté, le matin, la situation du bénévolat aujourd'hui en insistant sur les motivations des bénévoles. L'après-midi, elle a analysé les relations entre bénévoles et professionnels et envisagé l'avenir du bénévolat

Education fonction publique, supplément magazine syndicaliste université, **17 décembre 2004**

Article de Annie Clavel "Bénévoles, des gens de bien" qui se réfère au dernier ouvrage publié à la Documentation française (voir rubrique Publications).

Infolympiques, magazine du Comité départemental olympique et sportif des Yvelines,
décembre 2004, n° 36, Dossier bénévolat.

Synthèse de l'intervention de Bénédicte Halba lors du dîner débat du 10 novembre 2004 sur
les relations entre bénévoles et professionnels.

Pour plus d'infos : <http://yvelines.franceolympique.com>

Actualité du bénévolat/volontariat (1er décembre 2004 au 28 février 2005) en France, en Europe et dans le monde.

Source : Google (<http://www.google.fr>)

Par Gosia Malojlo

En France

Une étude sur le bénévolat associatif en France

L'INSEE souligne que treize millions de Français, soit 27, 6% de la population de plus de 15 ans, exercent une activité bénévole, surtout dans le cadre associatif. Ils y consacrent en moyenne 2 heures et demie par semaine. Les secteurs des sports, de la culture et des loisirs (60%), ainsi que la défense des droits (18,5%) attirent en particulier des hommes. Les actions sociales et humanitaires (15,5%) et les activités éducatives (13,8%) sont plutôt des domaines féminins.

Source : <http://www.lemonde.fr/>, **jeudi 24 février 2005**

Les associations et le service de ressources humaines

Une étude réalisée pour France Bénévolat a démontré la nécessité d'un service des ressources humaines dans les associations. Il permettra à ces organismes de recruter des bénévoles « adaptés » à leurs besoins et de mieux les orienter. Les associations, concentrées sur leurs projets, ne prêtent pas suffisamment attention aux bénévoles qui souhaitent de plus en plus s'engager de manière ponctuelle, dans des domaines différents de leur vie professionnelle.

Source : <http://actu.voila.fr/>, **jeudi 17 février 2005**

Adoption définitive du projet de loi sur le volontariat international

Le Parlement a approuvé définitivement le projet de loi visant à créer un statut de volontariat international. Selon la nouvelle loi, le volontaire, de nationalité française, étrangère ou ressortissant de l'UE, ne pourra pas partir en mission dans le pays dont il est ressortissant. La durée de contrat est limitée à deux. L'association s'engage à former le volontaire avant son départ, de prendre en charge ses frais de voyage et de l'aider professionnellement à son retour.

Source : <http://permanent.nouvelobs.com/>, **jeudi 10 février 2005**

La mairie de Lyon fait appel au bénévolat

La mairie du deuxième arrondissement de Lyon a fait appel à une équipe de bénévoles afin d'améliorer la qualité de vie de l'arrondissement. Leur engagement visant à relever tous les inconvénients existant dans le quartier, complète le travail des professionnels des services municipaux.

Source : <http://www.mlyon.fr/>, **jeudi 3 février 2005**

Volontariat et soutien par l'art (VS art) multiplie ses ateliers.

« Volontariat et soutien par l'art » intervient depuis 1986 en faveur des personnes isolées. Le succès de l'association a permis de créer des antennes dans les principales villes de France. L'organisme apporte, par le biais de l'art, un soutien moral et suscite un intérêt culturel auprès des personnes seules ou isolées. Grâce à des bénévoles artistes, VS art propose une multitude d'activités : danse, peinture ou dessin car, selon les bénévoles, *l'art est un moyen de communiquer*.

Source : <http://www.metrofrance.com/>, **mercredi 2 février 2005**

Les organismes face à la violence

En janvier, la communauté Emmaüs du Nord, dans le Pas-de-Calais, a interrompu son action de distribution de repas en raison des actes de violence contre ses bénévoles. Ce phénomène, lié à l'accroissement du nombre des sans-abri, n'a jamais été aussi fort qu'en 2004. Un responsable des Restos du Cœur explique qu'en cas d'agressions, des groupes de surveillance collaborent avec la police pour décider d'interrompre ou au contraire de continuer l'action.

Source : <http://www.lefigaro.fr/>, 28 janvier 2005

Les actions de la Veille Educative

Dans le cadre de la Veille Educative, promue par les Académies, la Ville d'Echirolles a organisé une série d'actions pour aider les élèves et leurs parents. Pour favoriser la réussite de l'enfant, la ville a proposé aux bénévoles un cycle de formations pour mieux accompagner leur scolarité. Les parents, grâce à des « rendez-vous familles » ont pu échanger leurs points de vue et analyser les difficultés rencontrées.

Source : <http://www.ville-echirolles.fr/>, mercredi 26 janvier 2005

François Loos aux Etats-Unis

Le ministre délégué au commerce extérieur a assisté du 19 au 22 janvier à la réunion des conseillers du commerce extérieur français (CCEF), établis en Amérique du Nord et du Sud. Les CCEF, regroupant des cadres et des dirigeants d'entreprises, conseillent le gouvernement et soutiennent bénévolement les PME dans leur développement à l'étranger. Leur rôle consiste à former des jeunes et à promouvoir le VIE. Le but du ministre est de renforcer la position des entreprises françaises aux Etats-Unis ainsi que celle des PME exportatrices.

Source : <http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/>, vendredi 21 janvier 2005

Le projet de loi relatif au volontariat associatif

Ce projet de loi, proposé par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, révèle les inquiétudes du mouvement associatif qui souhaite la création d'un statut du volontariat associatif. Il se pose des questions sur le rapport entre volontariat et emploi qui risque d'être menacé dans les associations. Le volontariat peut aussi concurrencer le bénévolat.

Source : <http://www.infosport.org/>, mardi, 18 janvier 2005

L'éco-volontariat, un engagement et une aventure

L'éco-volontariat est un engagement au sein d'une association dans le but de préserver l'environnement. Le bénévole « écovolontaire » donne de son temps, de son expérience et de son énergie sans être rémunéré. Ce programme, destiné à un public large, n'exige pas de compétences particulières et permet de découvrir des endroits inaccessibles aux touristes, d'échanger des expériences tout en protégeant la nature.

Source : <http://ours-loup-lynx.info/>, mardi 18 janvier 2005

Le Secours populaire lance un appel au bénévolat

Le 5 janvier 2005, le Secours populaire français a lancé un appel aux bénévoles afin d'organiser des collectes de fonds pour les victimes de l'Asie du Sud. Du 6 au 9 janvier, les nouveaux bénévoles sont intervenus dans les gares SNCF, dans les rues et devant les magasins à travers toute la France. Le coordinateur de l'association à Paris souligne la surprenante générosité et la diversité des donateurs par rapport à des actions précédentes.

Source : <http://actu.voila.fr/>, mercredi 5 janvier 2005

Une baisse des dons du sang en 2004

Le 17 décembre 2004, à Châtenoy-le-Royal, a eu lieu une Assemblée générale de l'Amicale pour le don de sang bénévole. Le rapport du président souligne une baisse du nombre des donateurs de 15% en 2004 par rapport à l'année précédente. Pour l'Union Départementale, les 74 amicales de Saône-et-Loire ont pour objectif d'augmenter leur nombre. L'association de Châtenoy-le-Royal prévoit de tenir un stand d'informations lors des prochaines fêtes sportives en juin et en septembre.

Source : <http://archives.lejsl.com/>, mercredi 22 décembre 2004

Les associations sont des plus en plus exigeantes à l'égard des bénévoles.

La vice-présidente de l'association La Fonda, animatrice de séminaires consacrés aux difficultés du bénévolat, explique que les réglementations et les responsabilités auxquelles sont soumises aujourd'hui les associations sont un obstacle à l'engagement bénévole. Si le nombre de bénévoles augmente, leurs motivations et leurs compétences ne correspondent pas toujours aux besoins des associations.

Source : <http://www.liberation.fr/>, mardi 7 décembre 2004

La nouvelle campagne des Restos du Cœur commence le 6 décembre 2004.

Le problème majeur des Restos du Cœur est toujours le manque de bénévoles dont l'engagement s'arrête souvent avec la fin de l'hiver. Leur mission ne se résume pas à la distribution de repas, elle inclut aussi l'hospitalité des personnes en difficulté, l'écoute, l'aide et le soutien des bénéficiaires, et l'orientation éventuelle vers d'autres associations. En 2003, 23000 personnes ont pu bénéficier de l'aide des 1800 bénévoles de l'association. Ce chiffre est insuffisant face à l'augmentation de la pauvreté. La campagne des Restos va durer jusqu'à fin mars 2005.

Source : <http://www.leparisien.com>, mercredi 24 novembre 2004.

Débat sur l'engagement bénévole des étudiants à l'Université Paris VIII (décembre 2004).

L'objectif du colloque « Pouvoir agir » était de réfléchir à l'engagement bénévole des étudiants, de débattre des questions et des problèmes de cette forme de bénévolat. Les nombreuses personnalités du monde politique, universitaire et associatif ont assuré un véritable échange de points de vue sur l'engagement étudiant.

Source : <http://www.inxl6.org/article1976>, mardi 30 novembre 2004

La remise des médailles jeunesse et sport 2004.

Le 2 décembre 2004, le directeur départemental de la Jeunesse et Sport à Mâcon et le préfet de Saône et Loire ont remis des médailles de bronze, d'argent et d'or à de nombreux bénévoles pour leur engagement associatif.

Source : <http://archives.lejsl.com/>, vendredi 3 décembre 2004

Projet de loi pour créer un statut du volontaire.

Selon la proposition de loi du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie associative, le statut de volontaire concernerait surtout des jeunes et des inactifs. Les retraités, les salariés et les chômeurs ne pourront plus bénéficier de ce statut. Le contrat signé entre l'association et le volontaire ne peut excéder deux ans et la rémunération, comprenant des droits sociaux, s'élèverait à 400 euros par mois.

Source : <http://www.liberation.fr/>, mardi 7 décembre 2004

En Europe (Italie, Suisse, Belgique)

Projets de reconstruction de Sri Lanka

Le Volontariat International pour le Développement (VIS) et la Protection Civile Italienne ont signé deux conventions concernant l'après raz-de-marée. L'objectif est de lancer deux projets de développement dans les régions du Sri Lanka, touchées par le tsunami. Le VIS s'engage à reconstruire des maisons, à relancer des activités économiques familiales ou artisanales et à assurer un soutien médical et psychologique aux familles.

Source : <http://www.fides.org/fra/>, jeudi 24 février 2005

Les bénévoles pour les Jeux Olympiques (Suisse)

Le Conseil général des Hautes-Alpes a lancé une action pour recruter 120 bénévoles français qui participeront avec des volontaires italiens à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Turin. Pour devenir bénévole, il faut être majeur, parler l'italien et être disponible pendant la période des jeux Olympiques et Paralympiques.

Source : <http://www.tsr.ch/tsr/>, lundi 21 février 2005

15 ans de « Taxi Seniors » (Belgique)

En janvier, le service de transport pour les personnes âgées, Taxi Seniors, a fêté son 15^{ème} anniversaire. La mairie de Jodoigne l'avait créé en 1988 pour permettre aux personnes âgées, souvent isolées et peu autonomes, de se déplacer. Le succès de l'association est lié aux dons des clients et à la disponibilité de chauffeurs bénévoles qui cinq jours sur sept répondent à leurs besoins.

Source : <http://www.regions.be/>, jeudi 27 janvier 2005

La fondation Terre des hommes en Suisse

En janvier, les bénévoles de Terre des hommes sont partis en Afrique pour coordonner leurs projets. En Mauritanie, le programme vise à combattre la malnutrition et à soutenir les enfants qui ont des problèmes avec la loi. Au Maroc, l'action s'appuie sur la réinsertion sociale et professionnelle des mères célibataires, rejetées par la société.

Source : <http://ww3.rfj.ch/>, jeudi 28 janvier 2005

Les demandes de bénévolat explosent à la Croix Rouge en Suisse

Le drame en Asie du Sud-Est a mobilisé les Suisses. Cette solidarité n'a jamais été aussi forte, selon la Croix Rouge. Malgré cette bonne volonté, le nombre de bénévoles est suffisant. L'association fait surtout appel à des professionnels de la santé et des experts du traitement de l'eau et encourage les Suisses à faire des dons.

Source : <http://www.lacote.ch/>, mardi 4 janvier 2005

S'engager oui, mais sous conditions (Suisse)

Aujourd'hui les bénévoles sont de plus en plus exigeants à l'égard des associations auxquelles ils offrent leur temps. Pour mieux répondre à leurs besoins et valoriser leurs compétences individuelles, Caritas Vaud a créé un poste de responsable de réseau. Il organise des formations pour préparer les bénévoles en contact avec des personnes en difficulté.

Source : <http://www.24heures.ch/>, dimanche 19 décembre 2004

L'institut pour un développement durable (IDD) a publié les résultats d'une étude sur l'engagement bénévole en Belgique.

En moyenne, un Belge consacre 29 heures par an aux activités bénévoles. Les personnes entre 60 et 69 ans, effectuent 64 heures. Les hommes s'engagent 36 heures contre 22 heures pour les femmes. Les salariés à temps plein effectuent 26 heures, soit deux fois plus que ceux qui travaillent à temps partiel. Les chômeurs réalisent 38 heures par an, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne.

Source : <http://www.lalibre.be/>, *jeudi 9 décembre 2004*

Dans le Monde (Canada, Israël, Togo, Niger, Sénégal, Pakistan)

La 10e campagne de centre d'action bénévole, Vers Vous (Québec, Canada).

Le centre d'action bénévole « Vers Vous » a lancé sa 10^e campagne de collecte de fonds qui finance leurs différents services. L'association qui, cette année, célèbre son 25^e anniversaire, offre aux personnes âgées de Villersay des services gratuits : transport et accompagnement pour les visites médicales, appels d'amitié et d'anniversaire. En 2004, 3900 personnes ont bénéficié, grâce à de nombreux bénévoles, de services de transport.

Source : <http://www.leprogresvillersay.com/>, *lundi 14 février 2005*

Le Mouvement Scout lance un cri d'alarme (Québec, Canada).

Le Mouvement Scout de l'Abitibi-Témiscamingue risque de mettre fin à ses activités. L'organisme, qui ne compte que 300 membres, a lancé un appel à des parents et des adultes pour encadrer les enfants. La concurrence d'autres associations et le manque de motivation des adultes, expliquent les difficultés à recruter des bénévoles.

Source : <http://radio-canada.ca/>, *jeudi 3 février 2005*

Les subventions du gouvernement (Québec, Canada).

Le gouvernement québécois a accordé des subventions à quatre organismes de la région de Richmond pour leurs projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette contribution permet, selon le gouvernement, de poursuivre leur soutien aux personnes démunies en favorisant leur économie sociale. Au total, 225 associations bénéficient de l'aide financière, en priorité des organismes soutenant les familles des régions les plus touchées par la pauvreté.

Source : <http://www.lanouvelle.net/>, *vendredi 28 janvier 2005*

Cinq ans de Service du Volontariat International en ligne (Nations Unies)

En mars, le Service du Volontariat en ligne, initiative appuyée par tous les pays membres des Nations Unies, a fêté ses cinq ans. Il réunit les organismes qui exercent leur activité dans un pays en développement et les personnes souhaitant offrir leur temps et leurs compétences par Internet. Ce service a permis à un grand nombre de personnes de participer aux activités du développement dans le monde entier. Les volontaires prodiguent des conseils professionnels, créent des sites Internet, recherchent des informations et des conseils professionnels.

Source : <http://www.unvolunteers.org/>, *mercredi 26 janvier 2005*

« Le club des petits déjeuners » (Québec, Canada).

« Le club des petits déjeuners », fondé en 1994, a pour mission d'assurer un petit déjeuner aux enfants de milieux défavorisés. Grâce au soutien de partenaires publics et privés et à l'engagement de 1500 bénévoles formés, les enfants peuvent prendre un petit-déjeuner avant de rentrer en classe. Le fondateur de l'organisme souligne que le club ne résout pas tous les problèmes de pauvreté mais il s'attache à un concept simple : « nourrir les enfants leur permet de mieux réussir et leur donner une chance égale ».

Source : <http://www.cyberpresse.ca/>, *lundi 24 janvier 2005*

« Sourire d'enfant » (Québec, Canada).

L'idée de l'organisme « Sourire d'enfant », fondé en 2004, est d'offrir des poupées, confectionnées par les bénévoles, aux enfants malades. En un an, le nombre de bénévoles est passé de 5 à 60. Grâce à leur engagement, les enfants de l'hôpital de Gatineau peuvent recevoir les poupées qui, selon la fondatrice, les réconfortent pendant un moment difficile.

Source : <http://www.info07.com/>, *19 janvier 2005*

35 ans d'existence du centre d'action bénévole (Québec, Canada).

Le 4 janvier 2005, le Centre d'action bénévole (CAB) dans le Bas Richelieu, a fêté son 35^{ème} anniversaire. Le président du CAB a accordé une grande importance à des organismes bénévoles qui répondent aux besoins des plus démunis et orientent ceux qui ont des difficultés à se retrouver dans la société. L'association, grâce à l'engagement régulier de 600 bénévoles, propose une multitude de services comme l'accompagnement médical, l'info cancer et le parrainage.

Source : <http://www.hebdos.net/>, *samedi, 8 janvier 2005*

Le volontariat, une habitude (Israël)

Le volontariat accompagne les israéliens dès leur jeunesse. A l'école, les élèves participent à de multiples projets qui ont pour but l'apprentissage de responsabilité. Ces projets, adaptés à chaque âge, concernent le soutien scolaire, la collecte et la distribution de produits de première nécessité aux familles démunies ainsi que les visites dans les maisons de retraite. Les jeunes s'engagent dans les mouvements de jeunesse qui soutiennent les collectes de dons pour le cancer, les enfants handicapés et la lutte contre les drogues.

Source : <http://www.guysen.com/>, *7 janvier 2005*

40ème anniversaire du Centre communautaires (Québec, Canada).

En 2005, le Centre communautaire récréatif Saint Jean-Baptiste (CCRSJB) de Drummondville célèbre le 40^{ème} anniversaire de son activité. En dévoilant le programme des activités des fêtes prévues, le directeur général du centre a souligné la contribution des bénévoles dans la vie de l'association qui chaque semaine réunit près de 3000 participants.

Source : <http://www.expressparole.com/>, *jeudi, 6 janvier 2005*

Célébration de la journée internationale des volontaires (Cap-Vert)

La journée internationale des volontaires 2004, organisée dans le cadre du projet pilote « Appui à la création d'un Corps de Jeunes Volontaires pour la Gestion Durable de l'Environnement » a eu pour objectif la préservation de l'environnement, la promotion du volontariat et la lutte contre le Sida au Cap Vert.

Source : <http://www.worldvolunteerweb.org/>, *mercredi, 12 janvier 2005*

Célébration de la journée internationale des volontaires (Togo)

Le 2 décembre 2004, les associations et organisations togolaises se sont réunies pour débattre sur le rôle du volontariat lors d'une conférence-débat portant sur le volontariat et le bénévolat dans le développement local. L'objectif des organisateurs est de sensibiliser la population à cette thématique.

Source : <http://www.worldvolunteerweb.org/>, *lundi 27 décembre 2004*

Une étude nationale sur le secteur de la bienfaisance (Québec, Canada).

Le Centre canadien de philanthropie souligne que le secteur bénévole compte 46 000 organismes et 470 000 salariés. 4,4 millions de bénévoles ont consacré 555 millions d'heures à des associations dont 54% vivent uniquement grâce au bénévolat. Le secteur des sports et des loisirs compte le plus grand nombre d'associations mais seulement 5% du total des recettes. Les hôpitaux et les universités, pourtant peu nombreux, représentent 23% du montant. Pour la majorité des organismes, les difficultés sont : le recrutement des bénévoles et notamment des administrateurs; le manque de subventions du gouvernement et des entreprises.

Source : <http://www.cnw.ca/fr/>, *mercredi 15 décembre 2004*

Le 5 décembre 2004, le Niger a célébré la Journée Internationale des Volontaires.

Les organisations de volontariat et les volontaires nigériens se sont réunis pour réfléchir sur la question de la lutte contre le paludisme et le sida. Ils ont participé à une conférence-débat sur la mise en œuvre d'une plate-forme dans huit villages.

Source : <http://www.worldvolunteerweb.org/>, *mercredi 15 décembre 2004*

Une étude sur le bénévolat intergénérationnel (Québec, Canada).

L'Université des Trois-Rivières au Québec a souligné que les jeunes et les adultes avaient la même perception et les mêmes motivations en matière de bénévolat. L'intergénérationnel apporte des bienfaits aux deux groupes : les jeunes bénéficient de l'expérience et des conseils des adultes, ces derniers se sentent toujours utiles. L'activité bénévole intergénérationnelle devrait faire partie des stratégies de promotion de la santé du ministère, des agences de santé et des services sociaux.

Source : <http://www.cyberpresse.ca/>, *mardi 14 décembre 2004*

Un nouveau logo symbolisant l'action bénévole (Québec, Canada).

Un concours organisé avec le Réseau de l'action bénévole du Québec et le gouvernement a permis d'adopter un logo officiel qui identifie les bénévoles pour promouvoir leur action et reconnaître leur engagement. Le Réseau de l'action bénévole accorde les droits d'utilisation du logo aux organismes sans but lucratif; le Secrétariat à l'action communautaire autonome s'occupe des ministères et des organismes gouvernementaux.

Source : <http://communiqués.gouv.qc.ca/>, *jeudi 9 décembre 2004*

Prix d'excellence du Ministre pour la contribution dans le développement communautaire (Québec, Canada).

Le 7 décembre 2004, le Prix 2004 d'excellence pour le bénévolat dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) a été remis par le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Ce prix récompense la contribution exceptionnelle d'un bénévole au Programme de développement des collectivités.

Source : <http://www.deo.gc.ca/mediacentre/>, *mardi 7 décembre 2004*

Concours Le Prix Hommage bénévolat (Québec, Canada).

Le 2 décembre 2004, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec, a lancé la huitième édition du Prix Hommage bénévolat. Il a invité les Québécois à choisir des bénévoles et des organismes communautaires les plus représentatifs pour eux dans trois catégories : jeunes bénévoles, bénévoles en action et organismes en action.

Source : <http://communiqués.gouv.qc.ca/>, *jeudi 2 décembre 2004*

Le 4 décembre 2004, la Journée internationale des volontaires (Sénégal).

La Journée internationale des volontaires s'est déroulée sous le thème « Volontariat et Troisième Âge ». L'idée est de mobiliser les personnes âgées à s'investir davantage dans le processus de développement économique et social du pays, échanger leurs expériences et le savoir-faire dans le cadre du volontariat. Pour le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « il n'y aura pas de développement humain durable sans lien intergénérationnel fort ».

Source : <http://fr.allafrica.com/stories/>, *jeudi 2 décembre 2004*

La Journée mondiale du bénévolat (Pakistan)

Le but de cette réunion était de souligner le rôle de l'action bénévole pour combattre la pauvreté, la famine, et pour promouvoir l'éducation primaire, l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes.

Source : <http://www.french.xinhuanet.com/>, *jeudi 25 novembre 2004*

Interrives

Appel à contribution

Si vous souhaitez proposer un article aux **rives de l'iriv**, **votre** proposition doit être adressée par Internet à notre adresse électronique : **info@iriv.net**

1) Votre **proposition** devra comporter :

- un titre explicite
- un résumé de votre proposition (en une dizaine de lignes)
- un court CV (environ 5 lignes)

Date limite d'envoi de la proposition :

- pour le numéro de décembre : avant le 15 novembre
- pour le numéro de mars : avant le 15 février
- pour le numéro de juin : avant le 15 mai
- pour le numéro de septembre : avant le 15 août

2) Si votre **article** est retenu, il ne devra pas dépasser **600** mots et être envoyé :

- avant le **1er** décembre (pour le numéro de décembre)
- avant le **1er** mars (pour le numéro de mars)
- avant le **1er** juin (pour le numéro de juin)
- avant le **1er** septembre (pour le numéro de septembre)

Suggestion des lecteurs ou inscription dans notre liste des abonnés

Merci de faire parvenir vos réactions ou votre demande à : **info@iriv.net**

Les rives sont accessibles sur les sites : www.benevolat.net et www.volontariat.net